

Actualités importantes (février-avril 2017)

Janvier 2017 : Qualité de l'air catastrophique

En janvier, au cœur de l'hiver, Varsovie, Cracovie et d'autres grandes villes de Pologne rivalisent avec Pékin ou New Delhi pour les niveaux de pollution de l'air. En cause, des systèmes de chauffage au charbon ou au fuel et des habitations mal isolées. L'important lobby du charbon a réussi à ne pas faire interdire les variétés les plus polluantes par un gouvernement pour lequel l'environnement est loin d'être une priorité. Parmi les solutions envisagées pour améliorer la qualité de l'air en Pologne, de nouvelles centrales à bois récemment construites. Une partie grandissante des arbres coupés en Pologne iront certainement brûler dans ces centrales...



Radek Kotakowski - Creative Commons

- <http://4liberty.eu/polish-smog-law-and-justice-government-must-get-its-priorities-straight/>

2 Février 2017 : La chasse au bison se précise

Le projet de chasse au bison annoncé durant l'hiver se précise. La commission parlementaire s'est réunie fin janvier pour donner son opinion sur les modifications à la législation environnementale proposées par le Ministère de l'environnement. A. Szweda-Lewandowski et W. Olech-Piasecka, directeurs nouvellement en poste de deux agences gouvernementales en charge de questions environnementales, ont déclaré pendant cette réunion que tuer quelques dizaines de bisons par an était nécessaire pour garder la maîtrise sur leurs populations. En effet, les troupeaux seraient en proie à une série de maladies qu'il est nécessaire de contrôler si l'on ne veut pas contaminer les individus sains. Le bison est décrit comme un animal d'élevage, et son élimination sélective « ne peut donc être assimilée à de la chasse ».

Toutefois, des expertises vétérinaires indépendantes ont démontré que, lors des chasses au bison, des individus sains étaient également abattus. Dans le seul district de Borki (centre-est de la Pologne), ce sont pas moins de 60 bisons qui ont été tués entre 2012 et 2016. La proposition d'élargir les chasses au bison s'appuie sur le fait que les bisons commencent à pâtir d'une mauvaise réputation dans certaines régions où des individus passent une partie de l'hiver sur les terres agricoles.

Pour les scientifiques, c'est le mode de gestion des bisons qui est en cause. A force de vouloir contrôler les populations, en nourrissant les bisons l'hiver et en sélectionnant les animaux à éliminer, on a rendu les troupeaux complètement dépendants de l'homme. Ces méthodes d'élevage sont promues par l'administration et appliquées par leurs techniciens vétérinaires. L'arrêt de ces méthodes permettrait aux troupeaux de se disperser en cellules plus petites, ainsi qu'une régulation plus naturelle des individus affaiblis.

« Je suis prêt à offrir mon aide et à partager notre expérience aux autres pays de l'Union dans la restauration d'habitats et des populations d'animaux sauvages... »

16 Février 2017 : Le ministre garde son cap



Adrian Frankowski

- <http://www.lasy.gov.pl/information/news/conference-on-the-bialowieza-forest>

Lors d'une conférence au sujet de Białowieża, le Ministre Szyszko garde son cap et déclare que « La forêt de Białowieża a besoin d'une protection active. La laisser seule mènera à sa propre dévastation. ».

Le ministre a rappelé l'inventaire d'envergure mené par les services forestiers pour établir l'inventaire de la biodiversité à Białowieża, un inventaire qui devrait servir à appuyer les thèses du gouvernement sur l'origine culturelle plutôt que naturelle de la forêt. « Nous n'avons pas seulement inventorié les espèces animales et végétales, mais avons complété ces observations par des études culturelles. » Les conclusions de l'inventaire devraient également mettre l'accent sur la disparition des espèces

et des milieux liés aux activités humaines. A ce sujet, le ministre et son administration se servent de la législation européenne sur Natura 2000 pour étayer leurs arguments, rappelant sans cesse que la législation les oblige à sauvegarder des espèces et des milieux protégés par ces directives, ce à quoi leur plan devrait servir.

« Ceci a été fait dans le but de vérifier si le fait de laisser Białowieża aux seules forces de la nature est la solution pour soutenir la biodiversité au même niveau qu'à l'époque où les zones Natura 2000 furent désignées », a ajouté Konrad Tomaszewski, directeur de l'Office national des forêts. Jan Tabor, responsable du programme d'inventaires, a enfoncé le clou en déclarant que cet inventaire était une manière objective, et non idéologique, de mesurer le nombre d'espèces perdues en fonction de la manière de gérer les milieux.

Dans le communiqué qui a suivi la conférence, on proclame avoir répondu aux attentes des ONG en établissant un tiers de la forêt en zone de référence ; tandis que le reste de la forêt serait « activement protégé » par les coupes et les replantations.

Avec plus qu'un brin d'audace, le ministre ajoute, étant donné l'exceptionnelle biodiversité présente en Pologne: « je suis prêt à offrir mon aide et à partager notre expérience aux autres pays de l'Union européenne dans la restauration d'habitats et des populations d'animaux sauvages comme le bison », et a conclu que ceci pourrait « significativement enrichir la biodiversité dans d'autres pays européens où la dégradation des habitats et les extinctions d'espèces animales est commune dans bien des endroits. »

Il a précisé qu'une lettre officielle en réponse aux interpellations de la Commission européenne avait été transmise au milieu de l'année 2016 mais qu'aucune réponse de la Commission n'avait à ce jour été reçue.

Enfin, le secrétaire d'Etat Andrzej Konieczny a déclaré que les mesures prises par la Pologne à la suite de la visite de l'Unesco à Białowieża en 2016 avaient été présentées et « unanimement acceptées » par le Congrès du Comité du Patrimoine Mondiale lors de sa session annuelle à Istanbul. Il a terminé son intervention en rappelant que le précédent gouvernement avait considérablement réduit l'accès de la population locale aux décisions concernant la forêt de Białowieża, et notamment l'inclusion de cette forêt à la liste du Patrimoine mondial qui s'était faite sans l'assentiment des autorités locales.



Fot. Dawid Chalimoniuk / Agencja Gazeta

Mars 2017 : Loi sur l'abattage libre des arbres

En mars, une nouvelle loi controversée sur l'abattage des arbres a été promulguée par le ministre : la « lex Szyszko », comme l'ont rapidement épinglée les médias, supprime pratiquement toutes les contraintes liées à l'abattage des arbres, que ce soit en terrain public ou privé. Les conséquences de cette loi ont été immédiates et ont pris une ampleur inattendue. Partout dans le pays, les propriétaires et les autorités locales ont immédiatement abattu un nombre incalculable d'arbres. Rien n'a été épargné : arbres isolés, jardins et parcs publics, bords de rivière, zones à urbaniser,...

Des réactions virulentes ont émergé dans la société civile, inondant les réseaux sociaux de vidéos rapportant les abattages massifs et faisant le relevé exhaustif de tous les cas. Des plaintes ont été portées pour le non respect de certaines dispositions (comme l'interdiction d'abattage en période de nidifications), mais vu la complaisance des administrations envers la disposition ministérielle, elles n'ont mené à aucune poursuite. Une loi qui profite directement aux bûcherons, vendeurs de bois et surtout aux promoteurs immobiliers qui se voient dorénavant disposer de nouvelles zones défrichées où implanter des infrastructures.



Fot. Kuba Atys / Agencja Gazeta

- <https://hu-lala.org/abattage-des-arbres-massif-en-pologne/>
- <http://krakow.wyborcza.pl/krakow/7,44425,21466839,lasow-wycinac-nie-wolno-ale-i-tak-je-rabia-beda-grzywny.html>
- <https://oko.press/rzeznik-drzew-fatalne-konsekwencje-lex-szyszko/>
- <http://www.tvn24.pl/pomorze,42/leba-wycinka-drzew-wykarczowali-4-hektary-lasu,720237.html>
- <http://bi.gazeta.pl/im/5a/75/14/z21451866V.jpg>; <http://bi.gazeta.pl/im/af/75/14/z21451951V,4-ha-lasu-wciete-w-Lebie.jpg>
- <http://www.newsweek.pl/polska/spoleczenstwo/lex-szyszko-pis-wycofuje-sie-z-ustawy-o-ochronie-przyrody-,artykuly,406325,1.html>
- <http://wyborcza.pl/magazyn/7,124059,21450918,wycinka-drzew-jej-skutki-bedziemy-odczuwac-przez-dziesiatki.html>

8 mars 2017 : Le ministre empêtré dans une affaire de chasse illégale

Quelques ONG ont déposé plainte contre le Ministre Szyszko, suite à une action de chasse aux faisans le 11 février, lors de laquelle, lui et quelques autres chasseurs auraient abattu 400 faisans d'élevage, directement relâchés de cages sous leurs armes. Rien d'anormal jusque-là, si ce n'est que cela ce serait passé à une période où la chasse aux faisans n'est pas autorisée. Dans l'opinion publique, il se dit qu'il y a peu de chances pour que le procureur fasse une vraie enquête à ce sujet, étant donné la soumission d'une bonne partie des procureurs au parti au pouvoir (PiS – Droit et Justice)... Mais l'affaire continue d'intéresser les médias et le ministre a été contraint à quelques explications... confuses. Bien que soutenu par une partie de la population, et notamment par les milieux ultra-catholiques, plusieurs signaux laissent à croire que Szyszko et ses nombreux dossiers problématiques devient de plus en plus embarrassants pour le gouvernement

- <https://oko.press/minister-szyszko-wzial-udzial-rzezi-bazantow-groza-mu-konsekwencje-dyscyplinarne/>

9 Mars 2017 : La libéralisation de la chasse entraîne la multiplication des accidents

Les modifications de la loi sur la chasse votées avec d'autres modifications de lois environnementales en décembre (dans un chaos parlementaire dont la presse internationale a fait l'écho), connaît des rebondissements. La libéralisation des règles d'organisation de la chasse, laissée aux seules mains des chasseurs, a vu une multiplication des accidents, tel cet homme en Basse Silésie, tué alors qu'il rentrait avec ses courses à la maison, confondu avec un sanglier par un chasseur.

- <http://www.tvn24.pl/wroclaw,44/dolny-slask-przypadkowa-ofia->

ra-polowania,719183.html,

- <http://wyborcza.pl/7,87647,21461863,zbieracz-chrustu-space-rowiczka-rowerzysta-kon-i-inne-ofiary.html>

9 Mars 2017 : La chasse est ouverte dans certaines réserves naturelles

Le ministère de l'Environnement annonce la même semaine son intention d'autoriser la chasse dans les réserves naturelles. En cause, les « cerfs trop nombreux qui menacent le renouvellement de la forêt ». Dans le même communiqué, le gouvernement explique qu'en cas de refus des autorités locales, le statut des associations serait modifié pour que la mesure soit quand même appliquée. Il est probable que cette mesure serve de test avant une application à plus grande échelle...

- <http://olsztyn.wyborcza.pl/olsztyn/7,48726,21478306,kolejna-wojna-min-szyszko-wpuszcza-mysliwych-do-rezerwatu.html>

13 Mars 2017 : La Commission européenne remet mollement la pression quant à Białowieża

La Commission européenne réaffirme enfin sa position au sujet de Białowieża ; le lobbying des ONG environnementales n'est pas étranger à cette prise d'actes. Pour le Commissaire européen à l'Environnement, Karmenu Vella : la Pologne doit cesser ses actions de coupes à Białowieża, comme l'a déjà demandé la Commission. Celle-ci a en effet proposé à la Pologne de rediscuter son plan et d'y apporter des amendements. Dans un énième bras de fer diplomatique avec l'Europe, le Ministre Szyszko a répondu clairement que son plan était bien d'augmenter les coupes à Białowieża ! Celui-ci proclame en effet que ces coupes sont destinées à sauver la forêt (voir notre dossier). Mais depuis des mois que dure la situation, et après la procédure d'enquête lancée en juin 2016, la volonté de la Com-

mission de prendre réellement action dans ce dossier reste floue, de même que la volonté de faire appliquer réellement en bonne efficacité l'ensemble des législations européennes déjà existantes en matière d'environnement. Vella a en tous cas affirmé qu'étant donné l'infraction continue de la Pologne dans ce dossier, il préparait la prochaine étape, à savoir (avant toute procédure en litige devant la Cour européenne pour infraction aux directives sur la nature) une disposition assortie d'un délai pour cesser les infractions. Cette disposition devra recevoir l'accord du Collège des Commissaires qui se réunit en avril.

- <http://www.endseurope.com/article/48495/poland-ignores-calls-to-end-logging-in-protected-forest>
- <http://www.endswasteandbioenergy.com/article/1427026/eu-issue-poland-ultimatum-illegal-logging>

21 mars 2017 : Rapport des ONG sur Białowieża

Greenpeace Pologne et Dzika Polska ont organisé une conférence, intitulée « *Les besoins de la nature: La forêt de Białowieża a-t-elle besoin de l'ingérence de l'homme ?* », pendant la laquelle un rapport sur les coupes dans la forêt a été présenté. Depuis le début des coupes, la Fondation Dzika Polska patrouille dans la forêt et essaye de répertorier toutes les coupes (voir notre reportage). Le rapport rend compte de ce monitoring et révèle plusieurs faits importants qui mettent à mal l'argumentaire du ministre et de l'administration (répété régulièrement sur le site web de l'office des forêts) selon lequel les coupes ont pour objectif de combattre l'expansion du scolyte de l'épicéa.

1) La plupart des arbres enlevés sont des épicéas déjà morts et sans écorce, que les scolytes ont donc déjà désertés depuis longtemps. Or la technique de lutte contre le scolyte préconise d'enlever les arbres fraîchement attaqués et colonisés par ces insectes..

2) De nombreux pins sont également coupés, mais également et surtout des chênes. Y compris des arbres âgés de plus de 100 ans, alors que ceci pourrait contrevenir au plan de gestion établi en conséquence de Natura 2000.

3) La fondation a également découvert que des coupes ont été réalisées dans des zones sous statut de protection par l'UNESCO et qui devraient donc en être exclues. Moins de 25.000 m³ de bois ont été exploités dans ces zones en 2016. Le Ministère, qui doit normalement rendre compte à l'UNESCO de toutes les actions menées dans les zones protégées, fausse les rapports rendus à l'institution internationale, comme l'a découvert l'association Dzika Polska qui a en a fourni la preuve.

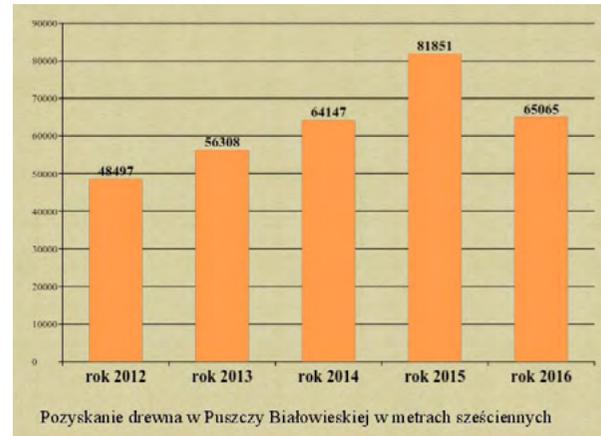
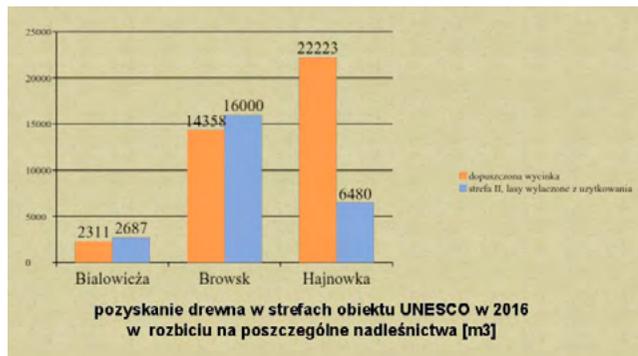
7.1.3. The State Forests National Forest Holding: the Białowieża, Browsk and Hajnowka Forest Districts

1) Wood harvesting (m³) in the particular zones in the individual Forest Districts in 2016: the status as of 7.11.2016

Zone	Białowieża Forest District	Hajnowka Forest District	Browsk Forest District
I	-	-	-
II	-	-	-
III	-	-	-
IV	3,653	22,813	21,172

Andrzej Konieczny
Podsekretarz Stanu
w Ministerstwie Środowiska
Rzeczypospolitej Polskiej

Le chef du district forestier d'Hajnowka, où ont eu lieu ces coupes, avoue d'ailleurs ouvertement qu'elles ont bien eu lieu dans des zones protégées, en se retranchant der-



rière l'argument fallacieux que « les prescriptions de l'UNESCO ne s'appliquent pas dans la législation polonaise », qu'elles ne sont qu'une « forme de contrat civil entre la Pologne et l'UNESCO », et que les forestiers ne sont pas obligés de l'appliquer. Ce qui est faux puisque la convention UNESCO de 1972 est d'application en Pologne depuis la signature de cette convention par le pays en 1976.

Le rapport indique les quantités de bois (en m³) exploités entre 2012 et 2016. Bogdan Jaroszewicz, en commentant ce graphique, déclare que c'est vraiment beaucoup pour une forêt qui n'est pas censée être gérée dans un but économique ! La quantité coupée en 2015 dépasse largement les besoins locaux. Et si on a moins coupé en 2016, c'est surtout parce qu'entre 2012 et 2015, on avait déjà atteint les limites fixées par le plan décennal. Pour rappel, le plan initial prévoyait un prélèvement de 63 000 m³ de bois en 10 ans, ce que le Ministère a porté à 188 000 m³.

• <https://oko.press/raport-o-rzezi-drzew-puszczy-bialowiezkiej-pila-mi-lasow-panstwowych-gina-nawet-100-letnie-deby/>



1er avril 2017 : La forêt est interdite d'accès

Suite aux actions des ONG qui ont réussi à prouver que les coupes avaient bien lieu même en zones protégées, l'Office des Forêts fait fermer l'accès à la majeure partie du district forestier où ont lieu les coupes.

12 avril 2017 : Lettre aux ministres de l'EU

Le Ministre Szyszko adresse une lettre aux ministres de l'Environnement de l'Union européenne pour défendre l'application de son plan. Il y décrit sa ligne de conduite, accuse ses prédécesseurs d'inaction, et appelle les ministres européens à le soutenir, en appuyant la nécessité d'agir contre le soclyte, et en se prononçant contre les tenants de l'inaction.

• <https://www.mos.gov.pl/aktualnosci/szczegoly/news/list-prof-jana-szyszko-do-ministrow-srodowiska-ue-ws-puszczy-bialowiezkiej/>

En ligne : sur le site du ministère polonais

On trouve ici une invitation à ne pas écouter les médias sur la situation à Białowieża, et les premiers résultats de l'inventaire officiel qui mettent l'accent sur l'occupation ancestrale de la forêt et les carabes.

• <https://www.mos.gov.pl/en>